



Liste des Délibérations du Conseil Municipal **Séance du lundi 14 septembre 2026**

N°	OBJET	VOTE
2026.49	Affaires Générales – Règlement Intérieur de la bibliothèque municipale	Adoption à l'unanimité
2026.50	Affaires Générales – Acquisition de terrains en vue de l'agrandissement du cimetière communal	Adoption à l'unanimité
2026.51	Finances – Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts pour des recettes issues des ventes de bois	Adoption à l'unanimité
2026.52	Finances – Mise à jour des éléments de confort des locaux d'habitation	Adoption à l'unanimité
2026.53	Finances – Bouquet de fleurs offert à la fin du contrat d'un agent contractuel de la commune	Adoption à l'unanimité
2026.54	Finances – Restauration des peintures de l'Eglise - Dernière tranche – Adhésion à la Fondation du Patrimoine et convention pour collecte de dons	Adoption à l'unanimité
2026.55	Finances – Restauration des peintures de l'Eglise - Dernière tranche – Demande de subvention auprès de la Région et tous autres organismes	Adoption à l'unanimité
2026.56	Travaux – Transfert de compétence au Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES)	Adoption à l'unanimité
2026.57	Travaux – Pôle Santé – Validation des travaux d'aménagement du plateau brut et de la maîtrise d'œuvre	Adoption à l'unanimité
2026.58	Travaux – Aménagement d'un espace sportif et intergénérationnel au Villard – Validation définitive du projet et de la maîtrise d'œuvre	Adoption à l'unanimité
2026.59	Finances – Aménagement d'un espace sportif et intergénérationnel au Villard – Demande de subvention auprès de la Région	Adoption à l'unanimité
2026.60	Ressources Humaines - Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi au tableau des effectifs	Adoption à l'unanimité
2026.61	Intercommunalité – Avenant n°1 de la convention de mutualisation de services entre la C.A. d'Arlysère et la commune de Grésy sur Isère	Adoption à l'unanimité
2026.62	Intercommunalité – Défense incendie - Refacturation d'une partie des contrôles des poteaux incendie à la CA Arlysère	Adoption à l'unanimité

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de leur publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Liste affichée le 21/09/2026

Mise en ligne sur le site de la commune le 21/09/2026

La secrétaire de Séance
Madame Lise CAMBIN



Le Maire
Monsieur François GAUDIN

